



Les impacts de la populiculture sur les oiseaux des vallées alluviales

Les plantations de peupliers le long des rivières posent de nombreux problèmes paysagers et écologiques.

18/03/2009 (revue et corrigée le 20/03/2020) | Validé par le comité de lecture (version initiale) | Par Yann Batailhou



Peupliers plantés dans un fond de vallée dans l'Oise. Photographie : Ornithomedia.com

- Introduction

Yann Batailhou est un écologue passionné d'ornithologie, avec une spécialisation dans la protection des ressources hydriques. Il s'intéresse de près aux politiques environnementales, à la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles ; ainsi, régulièrement, réagit-il à certains événements, articles, émissions ou politiques publiques.

Suite à un article publié dans l'hebdomadaire gratuit "La Tribune de Tours" n°10 du jeudi 18 décembre 2008 intitulé "*Le Peuplier, l'arbre qui gâche la forêt*", il a rédigé un article argumenté concernant la populiculture en Indre-et-Loire, un sujet qui concerne d'autres régions françaises. Il aborde notamment les impacts sur l'avifaune des fonds des vallées.

- Abstract

The meadows surrounding several large rivers in Western Europe which are flooded during several months a year are the home of an important biological diversity. But there is threatened by several menaces, in particular by the increase of poplar plantations that closes landscapes characteristics, reduces biodiversity interest and slows down flood evacuation capacities. The extension of poplars plantations is one of the reasons for the decline of several species, including a bad known, shy and secretive bird: The Corncrake (*Crex crex*).

Yann Batailhou, a birder and engineer specialized in water resources management, reacted to an article published in December 2008 in Tribune de Tours, a free weekly magazine, titled "*Le Peuplier, l'arbre qui gâche la forêt*": here is his reaction.

I - Résumé de l'article de La Tribune de Tours et les intérêts des zones humides alluviales

- Résumé de l'article : *"Le Peuplier, l'arbre qui gâche la forêt"*



Peupliers dans la vallée de l'Oise. Photographie : Ornithomedia.com

Dans le numéro 10 de l'hebdomadaire gratuit « La Tribune de Tours » du 18 décembre 2008 a été publié en page 2 un article intitulé : *"Le peuplier, l'arbre qui gâche la forêt"* (cf. annexe fin de document).

Cet article évoque le problème des plantations de peupliers le long des rivières, *"souvent accusées de défigurer le paysage et d'encombrer la vue sur les cours d'eau"*, et dont l'esthétisme laisse à désirer. L'article met en avant les constatations émises par les écologistes, comme c'est le cas d'un membre de la Sepant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine) qui explique que *"Les peupleraies sont une menace de plus pour les prairies humides et les animaux qui y vivent, notamment des oiseaux. En outre, les plantations sont souvent gérées de manière intensive, induisant l'utilisation de pesticides, d'engrais et le broyage des herbes, ce qui détruit la biodiversité"*.

Les peupliers entraînent un *"abaissement de la ligne d'eau des rivières qu'ils longent"*, du fait de leur forte consommation en eau. Ils sont pour cette raison plantés le long des cours d'eau.

Mais l'article donne aussi la parole aux propriétaires forestiers, qui expliquent que *"les peupleraies ont pris la place de prairies d'élevage abandonnées, qui se transforment en friches couvertes de ronces et de saules [...] qui retiennent l'eau contrairement aux peupliers"*.

Un autre propriétaire explique que certes *"les peupleraies diminuent la biodiversité, mais seulement pendant 15 ans, période au bout de laquelle les arbres sont abattus et qui permet à la végétation prairiale de reprendre ses droits pour quelques années"*. Il précise que la culture des peupliers en Touraine est moins intensive qu'ailleurs, qu'aucun fertilisant n'est ajouté et que *"les deux premières années, on met un peu de désherbant autour des plants, mais c'est tout"*.

Un représentant de la Chambre d'agriculture de Touraine met lui en avant les menaces (champignons et insectes) qui pèsent sur le peuplier, et relève la faible rentabilité de la populiculture. Le président de l'association Peupliers du Centre-Val de Loire ajoute toutefois que des *"des usines étrangères de transformation du bois"* pourraient être intéressées par les peupliers français.

Un encart est en outre consacré à l'exploitation de la forêt en Touraine.

- Les intérêts des zones humides



Forêt alluviale le long du Doubs. Photographie : Ornithomedia.com

Combien de temps et d'argent faudra-t-il encore investir pour apporter la démonstration des effets néfastes des peupleraies artificielles et, a contrario, des intérêts collectifs (sociaux, écologiques et économiques) qu'apportent les zones humides et les ripisylves naturelles ?

Il existe des références bibliographiques, dont au moins trois majeures à ce sujet, qui peuvent nous éclairer. En mars 2002, la communauté scientifique publie un ouvrage collectif incontournable et très complet intitulé *"Fonctions et Valeurs des Zones humides"* (Fustec Éliane, Lefeuvre Jean-Claude et Coll., 2002). Sa seule lecture suffit à comprendre les mécanismes et les enjeux de ces milieux et les risques que nous encourons à négliger, voire à dénier leur protection et leur restauration.

En 2003, paraît *"Les forêts riveraines des cours d'eau : écologie, fonctions et gestion"* (Piégay Hervé, Pautou Guy, Ruffinoni Charles, 2003), édité par l'Institut pour le Développement Forestier. Cette publication consacrée aux ripisylves et forêts alluviales montre l'intérêt indéniable de ces forêts naturelles pour la biodiversité qu'elles recèlent et les fonctions hydrologiques et biogéochimiques qu'elles accomplissent. Nombre d'entre elles ont été remplacées par de la monoculture, dont celle du peuplier, ou ont connu une transformation radicale après l'installation d'infrastructures diverses (décharges, gravières, etc.).

En 2004, sont édités *"Les actes du colloque de Toulouse"* (Collectif, Janvier 2004) relatifs au *Programme National de Recherche sur les Zones Humides*. Un ouvrage collectif de 305 pages issu de travaux scientifiques pluridisciplinaires qui démontrent les fonctions multiples qu'accomplissent les zones humides au bénéfice de nos sociétés.

En quelques termes, voici les renseignements apportés par ces lectures. Les zones humides et les forêts naturelles riveraines des cours d'eau (ripisylves, forêts alluviales) :

- Stockent les eaux de surface et constituent de ce fait des réservoirs d'eau douce ;
- Participent au soutien du débit d'étiage (et empêchent ainsi le tarissement des cours d'eau) ;
- Dissipent les forces érosives et réduisent les risques d'inondation ;
- Contribuent à l'alimentation des nappes d'eaux souterraines ;
- Retiennent les sédiments et favorisent la biodégradation de micropolluants ;
- Participent à l'épuration des eaux et en améliorent la qualité chimique ;
- Sont un réservoir de carbone : tant que le carbone reste à l'état solide (organique), "prisonnier" des zones humides et des ripisylves, il ne concourt pas aux changements climatiques tel que cela se produit lorsqu'il est sous forme gazeuse (CO²) ;
- Permettent de stabiliser les microclimats régionaux ;
- Sont un réservoir de biodiversité, caractérisées par des espèces végétales et animales typiques (la destruction des zones humides entraînent la disparition de ces espèces animales et végétales qui leurs sont associées) ;
- Ont des spécificités hydrologiques, biologiques et paysagères variées selon leurs formations (genèses) intrinsèques (différents types de mares, marais, étangs, ripisylves, forêts alluviales, prairies humides ou inondables, roselières, cariçaies, mégaphorbiaies, tourbières, ...) : elles sont "l'Histoire de la Terre" et possèdent à ce titre une grande valeur culturelle et éducative.

Mais fin 2008, nous débattons toujours de ces sujets maintes fois traités, qui ont déjà amplement mobilisés "matières grises" et "subventions de recherche", pour trouver encore et toujours un prétexte au maintien d'une activité de production largement remise en cause. Qui peut aujourd'hui prétendre ne pas disposer de suffisamment d'informations pour se faire une idée objective et pertinente dans ce débat ... et en déduire devant les faits énoncés qu'il vaudrait mieux réduire franchement la populiculture pour entrevoir d'autres solutions bien plus avantageuses ? Voici où nous en sommes ... à quelques interactions près.

II - Menaces sur la biodiversité

- Plantations et ripisylves



Le Râle des genêts (*Crex crex*) est menacé par l'extension des plantations de peupliers. Photographie : Arthur Grosset / Arthurgrosset.com

Nous plantons en file sur des hectares des hybrides de peupliers américains ou européens. Il est d'ores et déjà très important de faire la distinction entre ces plantations linéaires artificielles à des fins de production, et les ripisylves ou forêts alluviales, formations naturelles ligneuses parmi lesquelles les forêts à Peuplier blanc (*Populus alba*) et à Peuplier noir (*Populus nigra*) qui sont des espèces spontanées dans nos régions.

- Déclins de certains oiseaux

L'impact est quasi immédiat pour la biodiversité : nous transformons les zones humides et forêts naturelles en peupleraies monospécifiques. Avec leurs écosystèmes, les espèces animales et végétales les plus sensibles disparaissent dramatiquement : c'est le cas du Râle des Genêts (*Crex crex*), tandis que les populations de Tarriers des prés (*Saxicola rubetra*) chutent.

Pour essayer de compenser ces pertes, nous injectons des sommes astronomiques à la "reconquête" de la biodiversité (Natura 2000 pour la sauvegarde du Râle des genêts par exemple) : premières conséquences de la populiculture ... Premiers gaspillages écologiques ... Premières pertes d'identité territoriale ... Premières dépenses pour la société.

- Certaines espèces sont favorisées au contraire

Comme la nature a beaucoup d'humour, et comme l'être humain n'est plus à une contradiction près, nous rencontrons ensuite l'effet inverse. Celui de l'espèce animale qui s'adapte au lieu de régresser. Du coup, elle devient gênante, et la voilà "cataloguée" d'espèce "nuisible". À la faveur des plantations de peupliers, le Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) s'invite sur ces zones où il trouve un habitat de prédilection pour y nicher en colonie. La populiculture favorise l'extension des colonies que l'on combat ensuite à coup de fusils ou de pièges à corbeaux. Autres conséquences ... Autres pertes financières : la régulation des populations de corvidés a un coût, ainsi que les indemnités attribuées pour les dégâts causés aux cultures (il est bon de rajouter que les études menées sur l'espèce, notamment parmi les plus objectives, apportent des conclusions très nuancées sur le caractère nuisible de celle-ci et mettent en exergue un paradoxe entre dégâts occasionnés à certaines périodes de l'année par le Corbeau freux et utilité de cette même espèce pour l'agriculture à d'autres périodes).

Les hybrides de peupliers utilisés pour la populiculture envahissent les milieux par dissémination (anémochorie, hydrochorie...). Nous voilà contraints d'éradiquer des peupliers sur les zones où ils n'étaient pas désirés ... Autres conséquences, autres pertes financières : l'élimination des plants de peupliers sur des zones qu'ils envahissent a aussi un coût.

III - Bouleversements écologiques

- Des conséquences innombrables



Prairie alluviale dans la vallée de l'Oise, et au fond, une plantation de peupliers. Photographie : Ornithomedia.com

Progressivement, les fonctionnements hydrologiques et biogéochimiques des cours d'eau et des zones humides sont modifiés par ces cultures omniprésentes, aussi bien sur les parcelles où elles ont été implantées que sur celles où elles ont disséminé.

Les conséquences sont alors innombrables. Pour les résumer ici de manière pragmatique, il suffit de considérer l'ensemble des fonctions listées précédemment pour les zones humides et les forêts naturelles et de s'imaginer les effets inverses lorsque celles-ci sont remplacées par des cultivars de peupliers : à d'innombrables conséquences correspondent d'innombrables pertes financières, comme par exemple celles de digues construites pour résorber les risques d'inondations, ou tout simplement celles des pertes matérielles dues à ces inondations et, consécutivement, celles des remboursements engagés par les assurances.

On peut ajouter également les coûts liés à l'assainissement des eaux usées que chacun supportera comme il peut (les zones humides ne remplissant plus leur rôle gratuitement, il faudra bien des stations d'épuration pour les remplacer qui ont un coût de construction et un coût de fonctionnement ... répercutés dans notre facture d'eau), les coûts liés aux problèmes de sécheresse (les zones humides n'étant plus là pour maintenir le débit d'étiage lors des périodes de déficit en eau atmosphérique, il faudra bien compenser autrement par des moyens artificiels ou prendre des mesures draconiennes pour rationaliser la consommation d'eau), ...

Faut-il rappeler que le bénéfice d'une activité se calcule en soustrayant les charges des produits ? Selon cette règle élémentaire et compte-tenu des quelques éléments (non exhaustifs) indiqués ci-dessus, qui pourra encore prétendre que la populiculture est rentable et socialement "durable" ? Malgré cela, il faudra garder à l'esprit qu'elle n'est pas la seule responsable de ces conséquences. Mais peut-on encore nier son rôle considérable dans celles-ci ?

- Friches ou plantations ?

Selon l'article de la Tribune de Tours, lorsque les associations écologiques *"reprochent aux propriétaires forestiers de détruire des habitats naturels en plantant des peupliers"*, certains rétorquent : *"faux, les peupleraies ont pris la place de prairies d'élevage abandonnées, qui se transforment en friches couvertes de ronces et de saules ..."*.

Qu'est-ce qui est faux alors ?

Les friches couvertes de ronces et de saules ne sont-elles pas des habitats naturels ? Puisqu'il faut la donner, la réponse est oui ! Dans ce cas, les écologues (et écologistes) ont raison. Et de rajouter dans la réplique *"... Et ça, c'est la pire des choses, car lors des crues, les friches retiennent l'eau contrairement aux peupliers"*. Pourquoi est-ce pire alors ? Par conséquent, les friches auraient, à moindre degré, le même rôle que les prairies humides lors des crues, soit la rétention des eaux de surface et la prévention des inondations en aval. Quel est le problème dans ce cas ? Et n'est-ce pas une ineptie de dire que le peuplier ne retient pas l'eau alors qu'il est annoncé plus en avant dans l'article que ses besoins hydriques pour la production varient de *"120 à 200 litres/jour et par arbre"* d'une eau qui ne sera pas restituée à l'hydrosystème en période de sécheresse ?

IV - Intensité des plantations

- "Moins pire qu'ailleurs"

On nous indique plus loin dans l'article de la Tribune de Tours que *"la culture est moins intensive qu'en Aquitaine par exemple"*.

Est-ce une raison de continuer à faire ici ce qui existe de façon pire ailleurs ? La populiculture est omniprésente sur le territoire français, à l'instar d'autres productions : c'est bien pour cette raison que le paysage et la biodiversité se banalisent, sans compter sur la dégradation généralisée de la ressource en eau et des sols.

Il est devenu monnaie courante de prendre les pires exemples ailleurs pour légitimer ses propres actions "chez soi". Le monde moderne devrait plutôt prendre son inspiration sur les bons exemples (pourvu qu'il en existe encore) sinon la règle devient simple mais grossière : il suffit de faire moins pire que son voisin pour se mettre à l'abri de tout contre-argument sensé.

- Les fertilisants



L'utilisation de produits chimiques dans les plantations de peupliers est plus ou moins intense... Photographie : Ornithomedia.com

Autre propos relevé dans l'article : *"Ici, on n'utilise pas de fertilisants car les sols sont suffisamment riches. Les deux premières années, on met un peu de désherbant autour des plans, mais c'est tout"*. Il y a sur ce point un élément important à prendre en compte : au terme de la production, les sols sont devenus stériles car les nutriments qu'ils contiennent sont absorbés par les peupliers pour entrer dans leur composition. Au fur et à mesure des nouvelles plantations, la ressource du sol s'épuise.

L'argument sur le prétendu phénomène de résilience de l'écosystème entre deux cultures de peupliers dont il est question dans l'article n'est donc pas acceptable. Les plantes les plus coriaces parviennent certainement à se rétablir, mais la modification des propriétés physiques et chimiques des sols ne permet pas aux espèces les plus sensibles de réapparaître.

De plus, si l'on admet qu'il y a pire après avoir laissé à l'abandon des prairies pâturées puisqu'elles se transforment en friches, on doit aussi admettre qu'il y a pire entre deux cultures consécutives de peupliers sur une parcelle puisqu'elle se transforme aussi en friche : autant revenir à la prairie pâturée, le résultat sera bien mieux, pesticides en moins, biodiversité et rôles pour la ressource en eau en plus !

Le plus "drôle" dans l'histoire, c'est que, la plupart du temps, les herbes qui parviennent à repousser après une culture sont considérées par les exploitants comme *"mauvaises"* et sont donc susceptibles d'être détruites mécaniquement ou chimiquement (à l'instar des oiseaux, les plantes n'ont pas d'autres issues que celles de se raréfier pour se voir attribuer un statut d'espèces "protégées" ou bien, lorsqu'elles résistent aux perturbations imposées par l'homme, d'être affligées du qualificatif de *"mauvaises herbes"* pour être mieux éliminées par la suite: dans tous les cas, l'être humain n'offre aucune autre alternative aux divers êtres vivants de cette planète que celle de disparaître !).

- Les désherbants

Quant à l'argument concernant le désherbant "*un peu autours des plans*", celui-ci ramène à un phénomène humain également en vogue qui consiste à considérer que le moindre rejet n'a aucune incidence sur le système puisque justement ... Il est moindre. C'est oublier la multiplication de ces rejets : un peu de désherbant + un peu + un peu + un peu ... ça finit toujours par faire beaucoup. Combien y a-t-il de peupleraies en Indre-et-Loire ? Et en région Centre ? Et en Aquitaine donc, puisque l'exemple est cité ? Et ... ? Au bout du procédé, c'est la facture d'assainissement qui revient chère à tout le monde.

- Les parasites



Un milieu riche et varié, comme cette ripisylve, est moins sensible aux maladies et aux parasites qu'une monoculture.
Photographie : Ornithomedia.com

Vient ensuite cette remarque : "*le peuplier est plus menacé que menaçant*". Il y a aussi tout simplement l'agriculture et l'élevage qui sont menacés avant la populiculture. Là où se situent les peupleraies aujourd'hui existaient des prairies pâturées ou des prairies de fauche auparavant.

Pourquoi s'entêter à produire une culture néfaste à différents niveaux au lieu de restaurer un système prairial favorable à plusieurs autres systèmes, et notamment économiques ? Est-ce le choix des pouvoirs publics qui préfèrent fixer leurs priorités ailleurs ?

L'intervenant poursuit en précisant : "*Le peuplier est sensible aux maladies, notamment la rouille, et aux parasites*". Là, il aborde, peut-être sans le savoir, des notions d'écologie élémentaires souvent répétées. Rien n'est plus sensible aux maladies et aux parasites qu'un système monospécifique. La diversité végétale et animale et les multiples interactions qui ont lieu dans l'écosystème le rendent plus stable et plus sain. L'équilibre des chaînes alimentaires permet une régulation des populations qui empêche l'explosion numérique de l'une d'entre elles. L'uniformisation d'un milieu diminue les phénomènes de compétitions interspécifiques et plus généralement d'interactions entre organismes. Planter un champ monospécifique de peupliers, c'est donner plus de chance au parasite de l'arbre d'y trouver son compte : voilà son menu préféré sur un grand nombre d'hectares et sans aucune "barrière écologique" entre deux plans, puisqu'il s'agit uniquement de peupliers.

Enfin, en plus des herbicides utilisés "*un peu autour des plans*", il faut ajouter les fongicides (contre la rouille qui est un champignon) et les insecticides (contre le parasite qui est un insecte). Là également, il est indiqué qu'ils sont "*peu utilisés*" car "*très chers*". "*Peu utilisés*" signifie utilisés quand même : comme pour les herbicides, quel que soit la quantité administrée par plans ou par parcelles, le cumul des quantités aura un impact sur le système. De plus, puisque ces substances sont très chères, elles constituent une charge financière supplémentaire pour les populiculteurs, ce qui laisse perplexe sur la réelle viabilité économique de ce type de production en plus des conséquences qu'il engendre et des coûts externalisés qui leur sont liés.

V - Exploitation forestière

- "Des usines étrangères"



Les peupleraies bouleversent les paysages traditionnels de prairies alluviales. Photographie : Ornithomedia.com

À la fin de l'article de La Tribune de Tours, on se veut *"optimiste"* en concluant sur une ouverture économique possible vers des marchés extérieurs : *"des usines étrangères de transformation du bois ont prévu de venir s'installer dans le sud de la France, cela devrait attirer de nouveaux marchés"*.

La populiculture, qui atteint tant nos ressources et nos paysages, n'aurait même pas la faculté d'intéresser des entreprises nationales (NDLR : cela est peut-être lié à la concentration dans le monde de l'industrie du bois et du papier qui s'est faite au détriment des entreprises à capitaux français, plus petites que leurs concurrents internationaux).

- Créer des systèmes de production adaptés aux conditions environnementales et sociales

On nous parlera encore de *"bassins d'emplois"* pour lutter contre le chômage afin de nous faire gober le principe. Alors qu'il y aurait bien plus efficace et beaucoup plus viable: la restauration des systèmes de polyculture-élevage extensifs en France afin de lutter contre la déprise agricole tout en augmentant les besoins en mains d'œuvre et, de ce fait, réduire le chômage et limiter la mécanisation (donc anticiper la pénurie d'énergie fossile et lutter efficacement contre les changements climatiques); la création et le soutien de circuits courts de commercialisation des productions agricoles pour diminuer les charges intermédiaires (notamment liées aux transports) et pour permettre la valorisation des produits régionaux tout en redonnant aux régions et aux terroirs leurs identités agricoles, culturelles et culturelles. Sinon, on peut aussi se demander où ira la matière première exploitée et/ou transformée par les usines étrangères ? En même temps que nous importons ce que nous pourrions produire sur place, en serions-nous au point d'exporter ce que les usines étrangères produiront en France et quelles qu'en soient les conséquences ?

Le monde fonctionne bien à l'envers et continue de réfléchir à des solutions toujours aussi dénuées de bon sens. Et qu'est-ce que la population y gagne quelque chose ? La populiculture uniformise nos paysages, contribue au déclin de la biodiversité, dégrade les ressources hydriques et, de ce fait, n'est pas franchement favorable à la santé publique. Elle remet aussi en cause les fonctionnements hydrologiques et biogéochimiques de nos cours d'eau et de nos dernières zones humides et, pour parfaire le tout, n'est pas rentable au regard des dépenses qu'elle engendre. Si au bilan le produit de cette production ne va pas au bénéfice de l'économie locale et va à l'encontre de l'intérêt collectif, quel avantage en tire-t-on ? Et jusqu'où devons nous sacrifier la Terre et plus précisément, dans ce cas, nos terroirs, au nom de cette activité de production ?

- 60 % de la forêt tourangelle est exploité



Une forêt exploitée d'écéas dans les Ardennes belges. Photographie : Ornithomedia.com

Après la populiculture, l'article développe dans un encart le sujet plus général de la *"Forêt en Touraine"* avec cette question cruciale : *"est-elle bien exploitée ?"*. Puisque dans les propos de beaucoup d'entre nous "exploiter" rime avec "tirer profit au maximum", je suggérerai cette autre question : qu'appelons-nous une forêt bien exploitée ? En effet, selon son propre univers et sa propre vision du monde, il est fort probable que chaque individu n'ait pas la même conception de ce qu'est une "bonne" exploitation des ressources.

On estime *"qu'aujourd'hui, 60 % de la forêt tourangelle sont exploités"*. Bigre ! Cela correspondrait donc à 60 % (plus de la moitié donc) d'une surface forestière soumise à un régime forestier dont la rotation de la production sur les parcelles ne laisse aucune place ni pour des forêts anciennes, ni pour le repos des sols ?! Selon nos opinions respectives, certains pourraient déjà considérer à cet instant que la forêt tourangelle est suffisamment exploitée (60 %, comparés aux 40 % "inexploités") avant de se poser la question sur sa gestion, en "bien" ou en "mal". Qu'importe, l'un des interviewés estime que *"la forêt tourangelle est encore sous-exploitée"*. Furtivement, nous sommes passés de "bien exploitée" à "sous-exploitée" : y a-t-il à craindre qu'en conclusion de cet article nous soyons amenés à "surexploiter" ?

- Des forêts "bien exploitées"...

Deux explications sont données à cette "sous-exploitation".

Tout d'abord, *"un manque de formation dans la gestion des forêts"*. Quelle formation ? Personnellement, j'en connais deux types :

- Le type de formation qui vous explique comment produire beaucoup plus et beaucoup plus vite (un grand classique de ces cinquante dernières années) ;
 - Et celle qui vous explique le cycle de la forêt, la durée de vie des arbres, les types d'habitats forestiers (très menacés par ailleurs : il n'y a qu'à regarder du côté de la Directive Habitats), la gestion des forêts de manière à préserver les ressources (et pas uniquement le bois), la biodiversité et les paysages, voire même les techniques de prélèvements dites "douces" (entendons par là que la mécanisation à outrance n'en fait pas partie).
- Allons peut-être du côté du Sud-Ouest et du département des Landes à l'heure actuelle voir où en est la *"forêt bien exploitée"* après le passage de la dernière tempête, et souvenons-nous également des conséquences de celle de 1999 sur nos forêts *"bien gérées"*.

La conception de la gestion par les uns n'est donc pas forcément la conception de la gestion par les autres. Les questions demeurent : exploiter la forêt pour qui ? Pourquoi ? Et comment ? Les réponses correspondent aux priorités que se fixent tout un chacun, et à la vision globale dont il dispose (ou pas) : il y a autant d'interactions à prendre en compte pour décider de la gestion des forêts qu'il y en a pour décider du sort des zones humides face à la populiculture.

- Le respect des anciens

Ensuite, concernant les "*petits*" propriétaires, peut-être ont-ils besoin de conseils sur comment couper les arbres et lesquels couper, mais s'ils hésitent à couper "leurs" arbres parce qu'ils ont su garder le "*respect des anciens qui les ont plantés*", qu'on leur laisse au moins cet honneur. On ne devrait pas empêcher quelqu'un de rester "humain" : c'est une vertu devenue tellement rare, comme le respect d'ailleurs. Il en existe plusieurs tous les jours qui coupent "leur(s)" arbre(s) "centenaire(s)" ou qui abattent "leur(s)" kilomètre(s) de haie(s), sans aucun scrupule, ni pour les anciens qui les ont plantés, ni pour leurs enfants qui ne les verront plus dans le paysage : d'ailleurs ceux-là n'ont pas besoin de formation pour exploiter car ils se débrouillent très bien seuls.

- Avoir une vision à long terme



Une riche forêt mixte naturelle. Photographie : Ornithomedia.com

Mais je ne vois pas pourquoi ceux qui "foutent la paix au système" rejoindraient systématiquement le rang de ceux qui ne lâchent leur tronçonneuse que pour aller faire le plein de leur baril de mélange (c'est le seul moment de la journée d'ailleurs où il devient possible de profiter du calme, même le dimanche). Mais pourquoi couper autant et d'un seul tenant ? Pour faire du bois pour l'hiver ? J'en ai vu abattre leurs grands arbres ou leur haie entière pour se chauffer un seul hiver et se plaindre ensuite que leur sol "foutait le camp" ou que l'ombre venait à manquer durant les longues journées d'été, que la forêt n'apporte plus son microclimat et ne joue plus son rôle de rempart contre les vents violents, que l'eau ne s'infilte plus, ravine et inonde, que par conséquent les nappes phréatiques ne sont plus régénérées et que les "*bêtes*" souffrent elles aussi de la chaleur quand elles n'ont plus la fraîcheur des lisières dans les champs.

Les solutions du court terme sont-elles les meilleures ? Il est grand temps de prendre conscience que non ! Ou bien coupent-ils parce qu'ils ont une notion de "propreté" bien à eux. Comprenez par-là que, pour ces gens-là, "*propre*" signifie sans herbe, ni ronce, ni buisson. Juste un peu de gazon suffit autour d'un arbre que l'on entretiendra à coup d'herbicides et d'engrais : la pollution chimique ne se voit pas, c'est pour cela que leur gestion de l'espace est "*propre*" à leurs yeux. Cependant elle n'est pas saine. Entre la vie que contient un buisson ou une ronce et le désert biologique qui caractérise un gazon ou une forêt sans strates herbacées ou arbustives, il n'y a qu'un choix intelligent à faire. Qu'à cela ne tienne, pour mieux entériner le fait de (tout) couper, on nous dit : "*conséquence, le bois reste dans les forêts et pourrit*" (je suppose que le propos va aux 40 % de forêts "*inexploitées*"). Et alors ? Rappelons-nous qu'une forêt sans bois n'est plus une forêt, alors autant que le bois y reste. Quant au bois pourri, il constitue non seulement un écosystème à lui seul (notion largement abordée ces dernières années, voire depuis des décennies) dans lequel viendra se loger un bon nombre d'animaux dont beaucoup d'espèces cavernicoles : espèces également menacées qui, pour la plupart, font l'objet de plans de sauvegarde coûteux avec comme recommandation incontournable : la conservation ... des arbres morts et pourrissants, au sol et sur pied (cf. par exemple : modalités de conservation du Pic cendré *Picus canus*, entre autres) !

Laisser vieillir 40% de la surface forestière permettrait de répondre en partie à diverses problématiques liées à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et, de ce fait, limiterait les coûts inhérents à leurs restaurations. En d'autres termes, laisser le bois pourrir n'entraîne aucune entrée directe d'argent, bien que les avantages soient nombreux, mais cela n'entraîne pas non plus de dépenses. Est-il nécessaire de rajouter que le bois mort, une fois décomposé, viendra enrichir le sol de matière organique et constituer une base nutritive (un humus) pour de nouveaux arbres qui pousseront. C'est le cycle de la vie, contrairement à celui de la mort (qui emporte tout sur son passage : le bois, la diversité, les ressources, les bienfaits du microclimat des forêts anciennes, ...), le plus pur et le plus sain que l'on connaisse, et qui nous apporte le bienfait des forêts.

Espérons que nous ne resterons pas ennemis de la vie.

- Compléments

Auteur

Yann Bataillou : yannbataillou@hotmail.com

Ouvrages recommandés

- [Le Guide Ornitho](#) de *Lars Svensson et al*
- [Le Rôle des genêts](#) de *Joël Broyer*

Sources

- FUSTEC Eliane, LEFEUVRE Jean-Claude et al (2000). *Fonctions et valeurs des zones humides*. Dunod, 426 pages, ISBN 2-10-004433-8
- PIEGAY Hervé, PAUTOU Guy, RUFFINONI Charles (2003). *Les forêts riveraines des cours d'eau. Ecologie, fonctions et gestion*. Institut pour le Développement Forestier. 466 pages. ISBN 2-904740-88-0
- Programme National de Recherche sur les Zones Humides (2004). *Les actes du colloque de Toulouse*. Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable - PNRZH. 305 pages

Annexe :

J.D.-D. Le peuplier, l'arbre qui gâche la forêt. *La Tribune de Tours*, jeudi 18 décembre 2008, n° 10 : 2.

I ENVIRONNEMENT I

Le peuplier, l'arbre qui gâche la forêt

Les peupliers n'ont pas la cote. Plantés au cordeau le long des rivières, ils sont souvent accusés de défigurer le paysage, d'encombrer la vue sur les cours d'eau et leur alignement de petits soldats, peu naturel, déplaît... En plus de leur manque d'esthétisme, les plantations de peupliers ne sont pas appréciées des écologistes. Etienne Hérault, de la Sepant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine) : « Les peupleraies sont une menace de plus pour les prairies humides et les animaux qui y vivent, notamment des oiseaux. En outre, les plantations sont souvent gérées de manière intensive, induisant l'utilisation de pesticides, d'engrais et le broyage des herbes, ce qui détruit la biodiversité ». A la LPO (Ligue de protection des oiseaux), Jean-Michel Feuillet ajoute : « Ces arbres assèchent le milieu où ils sont plantés. On constate souvent un abaissement de la ligne d'eau des rivières qu'ils longent ! En plus, ils entraînent la disparition d'espèces endémiques des milieux ouverts, comme les busards cendré ou les cailles des blés. »

Avec 8500 ha de peupleraies (10 000 ha pour le syndicat des propriétaires forestiers, agricoles et étangs) sur les 150 000 ha que compte la forêt tourangelles, l'Indre-et-Loire arrive en première position en Région Centre. Le grand nombre de rivières dans le département en fait un terrain particulièrement favorable à la culture de cet arbre dont les besoins en eau sont élevés (120 à 200 litres par jour et par arbre en période de végétation). On le trouve donc à proximité des cours d'eau, dans les fonds des vallées de l'Indre, de la Vienne et de la Loire.

Pour les associations écologistes, c'est là que le bât blesse. Elles reprochent aux propriétaires forestiers de détruire des habitats naturels en plantant des peupliers.

« Faux !, rétorque Pierre de Beaumont, président du syndicat des propriétaires forestiers, les peupleraies ont pris la place de prairies d'élevage abandonnées, qui se transforment en friches couvertes de ronces et de saules et ça, c'est la pire des choses, car lors des crues, les friches retiennent l'eau contrairement aux peupliers. » Bruno Jacquet, technicien forestier au CRPF (Centre régional de la propriété forestière) et propriétaire d'une peupleraie à Nihenne dans l'Indre, nuance : « Des études ont été menées dans l'Indre sur la biodiversité dans les peupleraies et il est vrai qu'elles ont tendance à la banaliser. C'est notamment vrai pour la flore, mais en partie seulement. Quand les arbres commencent à être assez grands, au bout de 7-8 ans, leurs feuillages diminuent la lumière qui arrive au sol, diminuant la végétation. Mais au bout de 15 ans minimum, on coupe tout et on replante, donc la végétation prairiale reprend ses droits pour quelques années. » Quant au reproche fait aux forestiers sur l'intensité des cultures, là encore, il nuance : « Dans la région, la culture



Avec leurs rangs bien alignés, les peupliers sont accusés de défigurer le paysage.

est moins intensive qu'en Aquitaine par exemple. Ici, on n'utilise presque pas de fertilisants car les sols sont suffisamment riches. Les deux premières années, on met un peu de désherbant autour des plants, mais c'est tout. Et on ne plante pas serré : en général tous les 7 ou 8 mètres ».

Mais pour Jean-Louis Chopineau, de la Chambre d'agriculture de Touraine, le peuplier est plus menacé que menaçant. En effet, il est sensible aux maladies, notamment la rouille (un champignon qui attaque les feuilles), et aux parasites. Depuis le milieu des années 1990, c'est le puceron lanigère qui attaque les peupliers : il pique l'arbre pour en extraire la sève et lui injecte sa salive, toxique, qui empêche ensuite la sève de bien circuler. A terme, l'arbre peut en mourir s'il n'est pas traité. « Mais l'Indre et l'Indre-et-Loire ne sont pas encore trop touchés, souligne Bruno Jacquet du CRPF, contrairement au Maine-et-Loire et aux départements du sud-ouest. » Quant aux traitements pour les maladies du peuplier, ils existent mais ils sont très chers, donc peu utilisés. « Je suis très inquiet pour les gens qui plantent des peupliers aujourd'hui, » indique Jean-Louis Chopineau.

A nos lecteurs

Pour cause de trêve des confiseurs, la Tribune de Tours sera absente des points de dépôts traditionnels jusqu'au 15 janvier. L'occasion de prendre des vacances bien méritées. Bonnes fêtes de fin d'année à tous nos lecteurs, vive la nouvelle année 2009 et ses défis à relever.

D'autant que cette culture est peu rentable car le marché est peu porteur actuellement. La partie la plus noble ne se vend pas plus cher que 35 ou 40 € le m³. Philippe Cado, président de l'association Peupliers du Centre-Val de

Loire, est toutefois assez optimiste : « Des usines étrangères de transformation du bois ont prévu de venir s'installer dans le sud de la France, cela devrait attirer de nouveaux marchés ».

I.D.-D.

La forêt en Touraine : est-elle bien exploitée ?

Dans le département, on compte 150 000 ha de forêts, soit 25% de la superficie du territoire. 85% de ces forêts sont privées (pour le reste, 14% appartient à l'ONF et 1% sont des bois communaux).

En 2002, une étude de la DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) indiquait que la Touraine possédait un patrimoine forestier riche mais sous-exploité. Aujourd'hui, on estime que 60% de la forêt tourangelles est exploitée, ce qui correspond au pourcentage de forêts privées de plus de 25 ha, soit celles soumises aux plans simples de gestion. Jean-Louis Chopineau, de la Chambre d'agriculture de Touraine, estime que la forêt tourangelles est encore sous-exploitée. Pour lui, on pourrait prélever plus d'arbres dans les forêts du département sans que cela leur nuise. Il avance deux explications à cela : un manque de formation à la gestion des forêts et de temps passés dans les bois, notamment chez les petits propriétaires, qui ne savent ni comment couper les arbres, ni lesquels et une certaine réticence à couper les arbres « par respect pour les anciens qui les ont plantés ».

« Certes, répond Pierre de Beaumont, président du syndicat des propriétaires forestiers, agricoles et étangs, mais c'est surtout parce que le bois ne trouve pas preneur ». Selon lui, la filière bois ne s'est pas suffisamment adaptée à la réalité des bois disponibles et l'Etat n'a pas joué son rôle d'instigateur de l'adaptation. D'autant que nombre de débouchés traditionnels de la filière bois ont diminué, tel que le bois de chauffage, le charbon de bois, les piquets de clôture, les traverses de chemin de fer... En outre, l'exploitation du bois, même précieux, revient parfois plus cher que son prix d'achat. Conséquence : le bois reste dans les forêts et pourrit.